

La demande doit être transmise à la Régie au moins 5 jours avant la date où l’on entend diffuser ou faire diffuser la publicité (art. 21 et 22 du Règlement sur la promotion, la publicité et les programmes éducatifs en matière de boissons alcooliques).

## Rappel aux membres du programme Éduc’Alcool :

Vous pouvez inclure le slogan **LA MODÉRATION A BIEN MEILLEUR GOÛT** dans votre message publicitaire.

### 1 Identification du demandeur

Indiquer le nom du fabricant ou de son représentant, l’adresse et le numéro de téléphone pour joindre la personne responsable.

### 2 Facturation

Indiquer les coordonnées de la personne ou de l’entreprise à qui la Régie doit transmettre la facture. **La facture sera envoyée par courriel.** Si vous préférez la recevoir par courrier, veuillez nous en informer.

### 3 Détail du message publicitaire

#### Titre du message

Indiquer le titre du message publicitaire soumis pour étude de la Régie.

#### Langue

Indiquer la langue de diffusion du message publicitaire.

#### Média

Inscrire le type de média ou le support utilisé pour véhiculer le message publicitaire : télévision, radio, Internet, journaux, magazines, affichage, banderole, bannière, collerette, etc.

### 3 Détail du message publicitaire (suite)

#### Lieu de vente

Préciser le lieu de vente du produit :

- SAQ (Société des alcools du Québec)
- CAD (épicerie ou dépanneur)
- CSP (restaurant ou bar)

#### Nom du fabricant

Indiquer le nom du fabricant du produit faisant l’objet du message publicitaire.

#### Marque du produit

Indiquer la marque du produit faisant l’objet du message publicitaire.

#### N° de dossier de concours publicitaire

Lorsqu’un concours publicitaire est relié à la publicité, indiquer le numéro du dossier correspondant (20-XXXX).

### 4 Personne autorisée

Inscrire en lettres moulées le nom de la personne autorisée à présenter la demande d’approbation et dater. La signature n’est pas nécessaire.

#### Droits rattachés à une approbation de message publicitaire

Approbation d’un message publicitaire audio ou vidéo	143 \$
Approbation pour tous les autres types de publicité	30,25 \$

## Transmission de la demande

Le formulaire doit d’abord être sauvegardé sur votre ordinateur avant d’être rempli. Enregistrer les données et transmettre le formulaire par courriel à la Régie à l’adresse suivante : [racj.publicite@racj.gouv.qc.ca](mailto:racj.publicite@racj.gouv.qc.ca).

**Pour toute information, composer le 418 643-4312.**

